



sonelo
votre réussite par nos formations



4 Jours - 28h



Formation à distance

Module de formation initiale – Diagnostics Amiante « Sans mention »

Conformément à l'arrêté compétences du 2 juillet 2018 modifié :

PUBLIC



- Diagnostiqueurs immobilier, personnes en reconversion professionnelle, métiers de l'immobilier et de l'expertise bâtiment, architectes, géomètres, maîtres d'œuvres, économistes, installateurs ENR, fenêtriers, chauffagistes, plombiers...

OBJECTIFS



- Acquérir une connaissance de la réglementation et au repérage amiante dans les bâtiments. À l'issue de la formation, les participants auront acquis les connaissances théoriques et pratiques pour obtenir la certification amiante. Ils seront capables de réaliser un diagnostic technique amiante et de rédiger un rapport.

PRÉREQUIS



- Savoir rédiger en langue française, afin de constituer la matérialisation des contrôles effectués.

TUTORAT



Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec l'équipe et un expert dans le domaine pour un accompagnement individualisé, directement depuis votre plate-forme de formation par l'intermédiaire d'une messagerie privée.

PROGRAMME



Généralités

- Le matériau amiante, ses propriétés physico-chimiques et son comportement vis-à-vis des agressions
- Les risques sanitaires liés à une exposition aux fibres d'amiante
- Les différents matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et historique des techniques d'utilisation
- Les règlements de sécurité contre l'incendie dans les ERP de 5^{ème} cat et les immeubles d'habitation
- Les techniques de désamiantage, de confinement.

Dispositifs législatif et réglementaire lié a

- La protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante / L'interdiction de l'amiante
- A la protection des travailleur contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante
- L'élimination des déchets contenant de l'amiante
- Décrets et arrêtés en vigueur à ce jour

Les normes et méthodes de mise en œuvre

- Pour les repérages visées à l'article R.1334.20 et R.1334.21 du CSP
- Pour les évaluations visées à l'article R.1334-27 du CSP

Techniques et méthodes de réalisation

- Modalités de réalisations des repérages visés aux articles R.1334.20 et R.1334.21 du CSP
- Méthodes d'évaluation par zone homogène
- Protocoles d'intervention lors du repérage
- Analyse de risque lié à l'activité
- Sondages et prélèvements
- Conclusions et recommandations
- Le rapport détaillé

Etude de cas et rédaction de rapport (exercices).

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires.



sonelo
votre réussite par nos formations



4 Jours - 28h



Formation à distance

Module de formation initiale – Diagnostics Amiante « Sans mention »

Conformément à l'arrêté compétences du 2 juillet 2018 modifié :

ÉVALUATION

En fin de formation, évaluation de vos acquis sous forme de QCM.

ATTESTATION DE FORMATION

Suite à la vérification de vos acquis, SONELO, vous délivre une attestation de formation initiale établissant le succès du suivi de la formation. Cette attestation est exigible par votre organisme de certification dans le cadre de la vérification de vos obligations de formation.

INSCRIPTIONS

Achat sur notre portail DIGITALE FORMATION:

<https://sonelo.elmg.net/ets/content/home.php>
ou <https://sonelo.digital/>

Vous recevrez un mail avec vos informations de connexion.

Ou nous contacter pour une offre personnalisée.

TARIFS

Voir catalogue / Accès pendant 6 mois
Formation exonérée de tva dans le cadre de la formation initiale .

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation à distance

Chaque apprenant dispose d'un parcours de formation individualisé composé de modules. Un module correspond à un objectif pédagogique précis

Au sein d'un module, la formation est structurée en séquences alternant des phases d'apprentissage et de nombreux exercices et quiz pour mieux vous positionner pendant votre apprentissage.

Des ressources pédagogiques au format numériques téléchargeable sont mis à disposition de chaque apprenant. Possibilité d'échanger avec un expert dans le domaine pour un accompagnement individualisé.

INFORMATIONS

Apprentissage continu personnalisé:

Création de parcours de formation sur mesure. Suivez le développement de vos compétences.

Mobilité :

Notre plateforme digitale est accessible via tous les terminaux (Smartphone, Tablette) mais également tous les navigateurs Internet.

Vous disposez de tous vos supports de formations et référence réglementaires en mode en ligne ou hors ligne 24/24

Interface intuitive

Vous ne serez jamais perdu ! L'interface a été soigneusement développée pour vous accompagner dans votre démarche de formation ou de recherches réglementaires.



01.39.75.36.96

www.sonelo.fr